

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de MONTAIGU
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet, à 20 h 00, salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 4 juillet 2023.

Étaient présents (8 conseillers)	Mr Landry RONDEAU, Mmes Alexandra BEAUNE, Mrs Sylvain ROBERT, Mmes Mary MORISSET, Elise OUVRARD, Laurence PASQUIER, Mrs François LIBAUD, Pierre PLUCHON et Dominique POUPET
Absents excusés	Mr Yannick VITALI, Mmes Magali TEILLIER, Armelle PLANCHOT, Marie VILLENEUVE, Mrs Romain BREMAND, Simon FICHET
Pouvoirs	Mr Yannick VITALI à Mr Landry RONDEAU, Mme Magali TEILLIER à Mme Alexandra BEAUNE, Mme Armelle PLANCHOT à Mme Mary MORISSET, Mme Marie VILLENEUVE à Mme Laurence PASQUIER, Mme Elise OUVRARD à Mr Sylvain ROBERT, Mr Romain BREMAND à Mr Pierre PLUCHON
Secrétaire de séance	Mme Laurence PASQUIER
Le Procès-verbal du 12 juin 2023 est adopté à l'unanimité	

N° 10-07-2023-09 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORTS A TITRE ONEREUX

Suite à l'indisponibilité de la salle de sports de Vendrennes, les élus de Vendrennes ont sollicité la mise à disposition de la salle de sports de Mesnard la Barotière pour leur club de volley pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023.

Il est proposé d'accepter cette demande moyennant le versement d'une participation de 40 € par jour d'utilisation afin de couvrir les frais de fonctionnement (électricité, eau, nettoyage...).

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** cette mise à disposition
- **FIXE** à 40 € le coût de la participation financière de la commune de Vendrennes par jour d'utilisation
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer une convention avec le représentant de la commune de Vendrennes.

Date de publication
11/07/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU

Signé électroniquement par : Landry
Rondeau
Date de signature : 11/07/2023
Qualité : Maire de Mesnard la
Barotière